



16ème législature

Question N° : 18685	De M. Michel Lauzzana (Non inscrit - Lot-et-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Sevrage tabagique des jeunes adolescents	Analyse > Sevrage tabagique des jeunes adolescents.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Lauzzana appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les effets de la consommation de nicotine chez les jeunes ainsi que sur les mesures pour les accompagner dans leur sevrage nicotinique. Depuis plusieurs années, les industriels rivalisent de créativité pour développer et commercialiser de nouveaux produits à base de nicotine, entraînant ainsi de nouveaux consommateurs, souvent de jeunes adolescents, dans une addiction préoccupante, car la nicotine est l'une des drogues les plus addictives. De plus, une étude de l'Alliance contre le tabac révèle que 28 % des jeunes consommateurs de nicotine ont commencé avec des « puffs » et que 17 % d'entre eux se sont ensuite tournés vers le tabac ou d'autres produits contenant de la nicotine. Pourtant, le programme national de lutte contre le tabac 2023-2030 du Gouvernement vise à créer une première génération sans tabac d'ici à 2032. M. le député demande ainsi à M. le ministre quelles mesures il entend mettre en œuvre pour lutter contre l'essor de ces nouveaux produits qui n'ont pour seul objectif d'entraîner les jeunes dans l'engrenage de l'addiction. Il lui demande aussi quelles mesures il entend adopter pour accompagner les jeunes tombés dans cette addiction à réussir leur sevrage et ne pas tomber définitivement dans la dépendance tabagique.